

## COMMANDE PUBLIQUE

# Décision n°2025-464 : Marché 25049: Fourniture et pose des éclairages publics des ZAE de Grand Lac - ATTRIBUTION

1 DOCUMENT - Publié le 22 décembre 2025

**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

**DÉCISION**  
N° : 2025-464  
Délibérée le : 22/12/2025  
Publiée / Modifiée le : 22/12/2025  
Validé le : 22/12/2025

**COMMANDÉ PUBLIQUE**  
Marché 25049:  
Fourniture et pose des éclairages publics des ZAE de Grand Lac

**ATTRIBUTION**

Le Président du Grand Lac,

- M. le conseiller délégué aux collectivités territoriales, et notamment l'autorité L. 1021-10,
- M. les administrateurs délégués du Grand Lac (2025), d. 22 mars 2021, via 22/12/2021-41 du 22 janvier 2022, à savoir :
- M. Yves MERCIER, 17/2025-03 pour son attribution via l'ordre de mission signé à M. Yves MERCIER, DPM inter-président du Grand Lac en charge de la commande publique.

M. le secrétaire du commandement public,

Constatant la remise faite dans le cadre d'une procédure accélérée au titre du 22/12/2025  
Considérant le nécessaire pour Grand Lac de ne pas perdre au déploiement de l'éclairage public des ZAE  
Considérant l'analyse des offres  
Considérant l'offre de l'entreprise Célica Biomass, concédante d'Avenue du 8 Mai 1945 73000 Belley

**DECISION :**

**ARTICLE 1 : ATTRIBUTION**

De signer le marché n°25049 avec l'entreprise Célica Biomass pour un montant total brut de 831000,10 € HT

**ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS**

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Présidente de la Dracéna,
- M. le Randalier,
- L'entreprise titulaire Célica Biomass

Cette décision, une fois établie, pourra être consultée :

1. Par le site du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère établi, par lettre adressée à l'entité, si celles-ci possètent deux mois veulent tout.
2. Par le site du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère établi, par remise d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de l'archevêché.

Attestation,

Signature du Président, par délégation,  
Yves MERCIER, Vice-Délégué au Commandement public, mardi 22/12/2025 à 14h00  
Yves MERCIER

Page 1 sur 1



**DEC\_2025-464.PDF**

**TÉLÉCHARGER** | (PDF, 487,9 KO)



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLO  
OMÉRATION  
1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.